

Chiffre du mois

Conditions de vie des élèves-ingénieurs en 2016 Partie 1 - Choix et rythme d'études



En partenariat avec : OBSERVATOIRE
NATIONAL
DE LA VIE
ÉTUDIANTE

Introduction

Les écoles d'ingénieurs ont enregistré une croissance continue de plus de **130 %** de leurs effectifs au cours des 26 dernières années. Parmi l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur, ce sont ainsi les formations d'ingénieurs qui enregistrent la **plus forte augmentation de leurs effectifs** en 2015-2016¹. Une récente publication du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) prévoit que ce phénomène de massification de l'enseignement supérieur se poursuivra : d'ici 2025, les écoles d'ingénieurs non universitaires connaîtront la plus forte hausse des effectifs (**+ 20,1 %**)².

Cette augmentation du nombre d'inscrits conduit à des changements profonds, notamment dans les caractéristiques de la population des élèves-ingénieurs. Dans cette publication, la CDEFI a donc souhaité se pencher sur les conditions de vie des étudiants inscrits en cycle ingénieur. Les données présentées ici sont issues de l'enquête Conditions de vie des étudiants en France (CdV) menée tous les 3 ans, depuis 1994, par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE).

1. Champs d'analyse

Les données brutes recueillies dans le cadre de l'enquête CdV 2016 par l'OVE ont été pondérées selon les inscriptions effectives dans les établissements, centralisées par le ministère de tutelle. Toutes les écoles d'ingénieurs sont considérées ici, quel que soit leur statut juridique (écoles internes à une université, écoles externes sous tutelle du MESRI ou d'autres ministères, écoles privées, etc.).

2. Emploi du temps hebdomadaire des étudiants en cycle ingénieur

En moyenne, un élève-ingénieur déclare **57,5 heures** d'activité par semaine, contre **55,6 heures** pour un étudiant en première ou deuxième année de Master en sciences à l'université, soit **3,6 %** de temps en plus. Les données horaires présentées ici sont calculées sur une moyenne. Elles intègrent, pour chaque activité, les étudiants qui ne réalisent pas cette occupation (qui déclarent donc un nombre d'heure nul), amenant ainsi à une diminution de la moyenne horaire de l'activité concernée pour la population.

¹ Elisabeth Algava et Agnès Lièvre, *Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2015-2016 en forte progression, notamment à l'université*. Note d'information 16.10 de l'Enseignement supérieur et Recherche, MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2016.

² Aline Pauron, *Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2016 à 2025*. Note d'information 17.05 de l'Enseignement supérieur et Recherche, MENESR-DGESIP/DGRI-SCSESR-SIES, avril 2017.

Chiffre du mois

Contrairement aux idées reçues, cette différence est portée essentiellement par un temps plus important consacré **aux loisirs**, qui correspondent à près d'**un quart** de l'activité des élèves-ingénieurs (14,1 heures) alors qu'ils représentent **21 %** de l'activité des étudiants en cursus scientifique universitaire. Les étudiants en formation d'ingénieur passent près de la **moitié** de leur temps en cours (24,2 heures sur les 57,7 heures d'activité) alors que les jeunes en M1 ou M2 en sciences consacrent **36 %** de leur activité hebdomadaire déclarée à suivre des enseignements académiques, soit 19,9 heures. Cette différence est compensée par un temps plus important dédié au travail personnel pour les étudiants à l'université, correspondant à **un quart** de leur activité par semaine (14 heures). Comparativement, les élèves-ingénieurs cumulent 11,1 heures de travail personnel, soit **19 %** de leur temps d'activité.

Une différence significative peut également être soulevée quant au temps moyen consacré à une activité rémunérée : il est de **4,2** heures pour un étudiant en cursus scientifique universitaire alors qu'il représente **3,1** heures pour un élève-ingénieur.

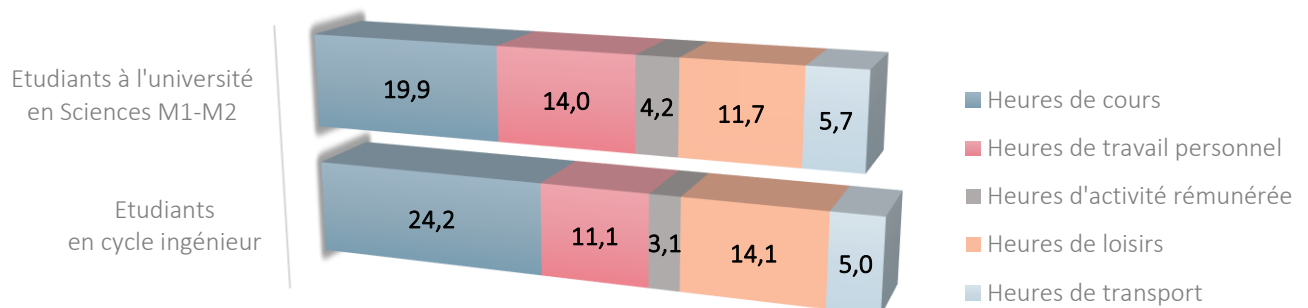


Fig. 1 | Répartition du temps hebdomadaire passé en cours, en travail personnel, en activité rémunérée, en loisirs et en transport pour des étudiants en deuxième cycle de l'enseignement supérieur dans le domaine « Sciences et technologies » selon le type de formation (en heures).

Source : Enquête CdV 2016

3. Raison du choix de la première inscription des étudiants en deuxième cycle de l'enseignement supérieur dans le domaine « Sciences et technologies »

Les deux premières raisons sur lesquelles se basent les étudiants pour choisir leur formation initiale sont l'intérêt pour la discipline (**49,2 %** des étudiants en Master universitaire en sciences et **41,7 %** pour les élèves-ingénieurs) et le projet professionnel précis (**21,3 %** étudiants en Master universitaire en sciences et **18,4 %** pour les élèves-ingénieurs), quel que soit le type de filière. *A contrario*, ce sont au sein des écoles d'ingénieurs que l'on retrouve une plus forte proportion d'étudiants déclarant avoir choisi leur formation au vu des débouchés offerts, avec un écart de **+ 8,3 points** de pourcentage (**19,6 %** contre seulement **9 %** des étudiants en Master universitaire). On remarque également que **11,3 %** des étudiants en Master universitaire scientifique déclarent que la raison de leur choix n'était pas fortement motivée³ contre **8,8 %** en cycle ingénieur.

³ Total des répondants « Je n'ai pas pu m'inscrire dans la/les formations de mon choix » ou « Je ne savais pas quoi faire d'autre »

Chiffre du mois

La sphère privée et le bouche-à-oreille sont des éléments significatifs dans l'orientation des jeunes vers une formation d'ingénieur puisque c'est la raison mentionnée par **7,8 %** de ces étudiants⁴, soit **3,1 points** de pourcentage de plus que pour le cursus universitaire correspondant (**4,7 %**).

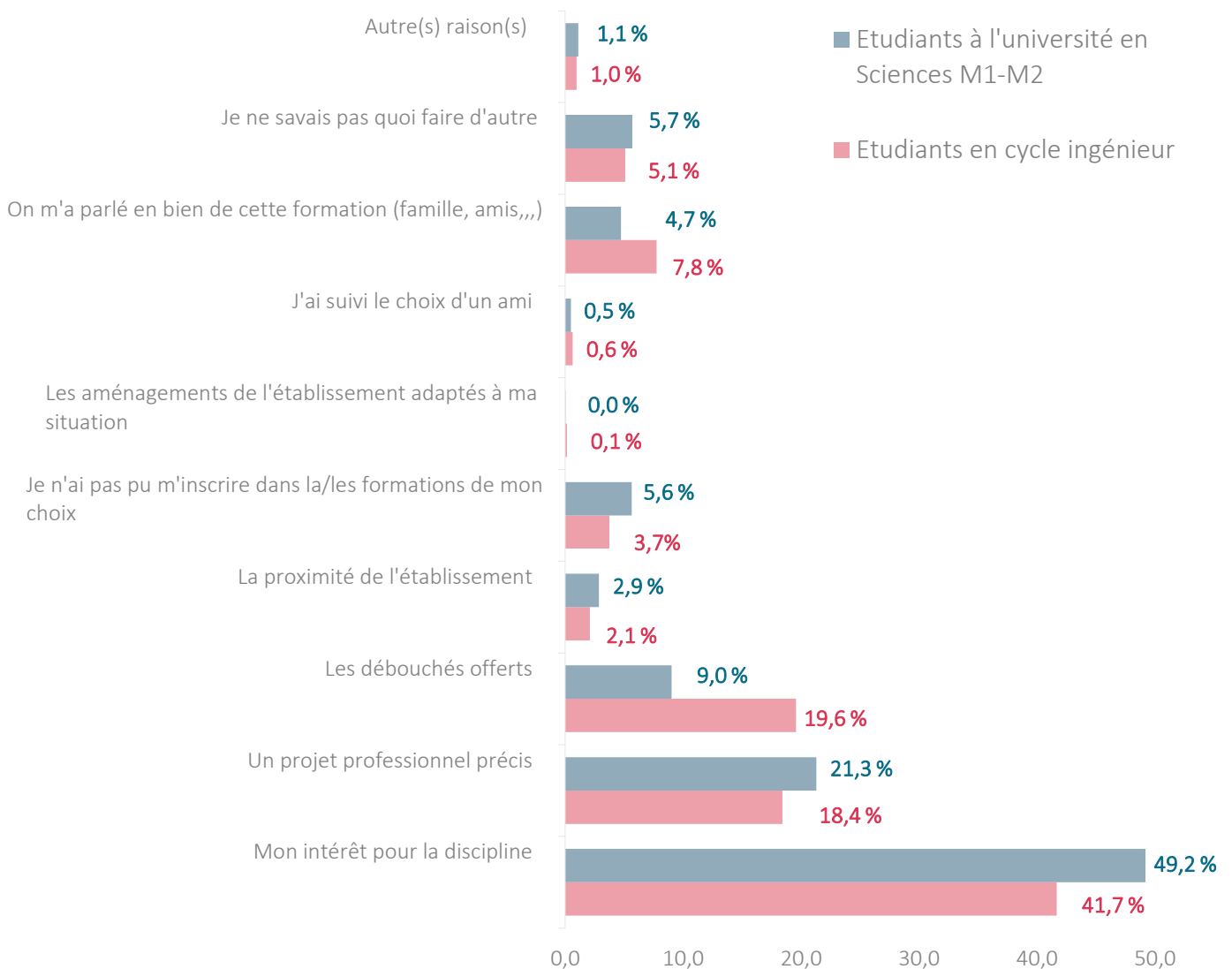


Fig. 2 | Identification des raisons menant à l'inscription des étudiants en deuxième cycle de l'enseignement supérieur dans le domaine « Sciences et technologies » selon le type de formation
Source : CdV 2016 (OVE)

⁴ Total des répondants « On m'a parlé en bien de cette formation – famille, amis, etc. »

Chiffre du mois

4. Satisfaction des études actuelles des étudiants en deuxième cycle de l'enseignement supérieur dans les filières « Sciences et technologies »

Bien qu'attendu, le constat sur la satisfaction des étudiants en second cycle dans les filières « Sciences et technologies » par rapport à leurs études est rassurant : la majorité des jeunes se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leurs études. Le **taux le plus haut de satisfaction**, toutes filières confondues et indépendamment du domaine d'études, est celui retrouvé pour les élèves-ingénieurs.

En cycle ingénieur, le taux de satisfaction des étudiants est ainsi de **71,1 %** soit une différence de près de **11 points** de pourcentage par rapport aux étudiants en Master universitaire dans le domaine « Sciences » (**60,2 %**).

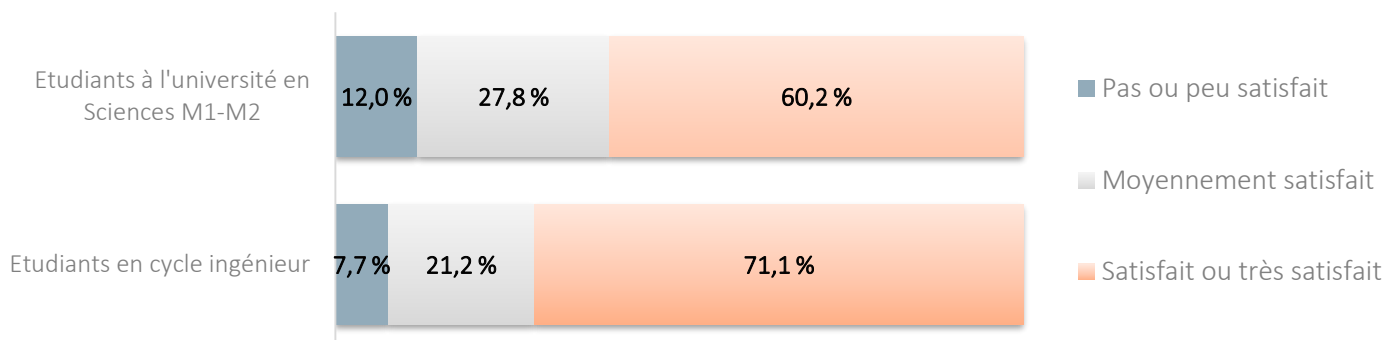


Fig. 3 | Satisfaction générale des études actuelles selon la filière
Source : Enquête CdV 2016

5. Niveau d'études envisagé des étudiants en deuxième cycle de l'enseignement supérieur dans les filières « Sciences et technologies »

Près de **33 %** des élèves-ingénieurs envisagent de poursuivre leurs études **au-delà du bac+5** : c'est ce qui ressort des résultats de l'enquête de l'OVE. C'est notamment visible pour certaines formations d'ingénieurs, avec près d'**un quart** des effectifs qui indiquent vouloir poursuivre en doctorat. La formation d'ingénieur étant néanmoins fortement professionnalisante avec un objectif d'embauche dès la fin du bac+5, cette proportion reste plus faible que celle déclarée par les étudiants de second cycle de filière universitaire en sciences (**43,5 %**).



Fig. 4 | Niveau d'études envisagé pour des étudiants en deuxième cycle de l'enseignement supérieur dans le domaine « Sciences et technologies » selon le type de formation.
Source : Enquête CdV 2016

Chiffre du mois

A propos de l'OVE



L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été créé en 1989 par le ministre de l'Education nationale. Il a pour mission de donner une information aussi complète, aussi détaillée et aussi objective que possible sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport avec le déroulement des études, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale et à aider à la prise de décisions.

Pour remplir sa mission, l'OVE réalise régulièrement une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français. L'édition 2016 de l'enquête Conditions de vie des étudiants en France s'est déroulée par questionnaire en ligne du 14 mars au 23 mai 2016. [Le questionnaire](#) est accessible uniquement à un échantillon représentatif de 223 000 étudiants en France, préalablement tirés au sort par l'OVE sur l'ensemble des inscrits 2015/2016, selon le mode d'échantillonnage déterminé. Cette enquête aborde tous les aspects de la vie étudiante : ressources et dépenses, concurrence entre le travail rétribué et les études, logement, autonomie par rapport à la famille, alimentation, santé, conditions d'études, techniques d'études, loisirs et pratiques culturelles, etc. La qualité et la permanence de ce dispositif d'observation, élaboré et mis en œuvre par le Comité scientifique de l'OVE, conformément à la méthodologie des enquêtes statistiques, garantissent l'autonomie institutionnelle de l'OVE et son indépendance par rapport aux enjeux politiques dont les étudiants sont l'objet.

Pour en savoir plus sur l'enquête Conditions de vie, [c'est ici](#).

Contacts

Directeur de publication : François Cansell

Rédaction et contenus : Lorelei Naudeau

Mise en page : Delphine Duverger